



LES INFOS CASTELLOISES N°4

2^{ème} semestre 2022

Le mot du Maire

Chères Castelloises, chers Castellais,

L'année 2022 s'achève avec une reprise à peu près normale de nos activités après deux années d'isolement dues à la présence de la Covid 19.

Aujourd'hui, il faut recréer du lien social, que les manifestations reprennent pour que les gens se rencontrent à nouveau et parviennent à rompre leur isolement.

Il nous faut retrouver le goût de vivre, ce qui n'est pas chose facile, car nous rencontrons beaucoup de difficultés !

Difficultés liées au climat instable de notre pays (guerre en Ukraine, inflation, envolée des prix de l'énergie, de l'alimentation).

Aujourd'hui, les préoccupations premières de tous, ce sont comment parvenir à se chauffer, comment faire le plein pour aller au travail, comment faire ses courses sans faire exploser le budget ?

Défis quotidiens à relever pour les familles, mais aussi pour la commune.

Comment faire des économies au sein d'une commune ?

- *Chauffer moins les bâtiments communaux*
- *Diminuer ou couper l'éclairage public*

- *Faire des économies au sein de notre mairie pour le fonctionnement tout en maintenant des moments conviviaux, tel que le repas des anciens qui aura lieu le 15 janvier afin qu'ils puissent se retrouver autour d'une bonne table, menu concocté par Véronique de L'étable gourmande, et ce même jour, nous accueillerons l'exposition sur les Présidents de la République, exposition réalisée par le Centre de la Presse représenté par M. Pascal ROBLIN.*
- *Par soucis d'économie, nous ne ferons pas de cérémonie de vœux cette année.*

Quelles réalisations au cours de l'année 2022 ?

- *L'électricité de l'école élémentaire a été complètement refaite par l'entreprise Deriaud*
- *L'électricité de l'école de musique par l'entreprise Boucherat*
- *Des rideaux anti chaleur ont été posés à l'école maternelle*
- *Une aire de jeux a été réalisée au stade, merci à la Commission des sports jeunesse et au personnel municipal qui se sont beaucoup investis pour monter ce projet*
- *Mise en accessibilité du Foyer rural avec des toilettes handicapées*
- *Au cimetière, un colombarium et des cavurnes ont été installés.*

Maintenant, il nous reste à finaliser notre grand projet « Revitalisation du centre bourg »

Dossier lourd et complexe, mais très important pour notre équipe municipale car nous aimerions redonner vie à notre bourg, créer de l'activité, le rendre attractif.

Nous sommes conscients des difficultés que va rencontrer ce projet qui ne peut voir le jour qu'avec l'aide de subventions importantes de l'état, de la région, du contrat de territoire, nous ne voulons pas endetter la commune. Ce projet devra être réalisé par tranches.

Nos vivons une période pleine d'incertitudes, mais l'équipe municipale et moi-même tenons à vous présenter tous nos meilleurs vœux pour 2023.

Que cette nouvelle année soit source de bonheur et de quiétude pour chacun de vous !

Albert Einstein a dit : « Apprendre d'hier, vivre pour aujourd'hui, espérer pour demain, l'important est de ne pas arrêter de se poser des questions »



LES ASSOCIATIONS

MELODIE EN BERRY

Les choristes de *Mélodie en Berry* accompagnés de leur cheffe de chœur ont repris le chemin des répétitions après l'interruption de plusieurs mois de pandémie.

Il était temps de rompre la solitude qui s'était installée et retisser les liens qui nous unissaient et de retrouver le plaisir de chanter ensemble.

Pour des raisons d'organisation, les choristes ont créé leur propre association : « *Amitié en Berry* » née en juin 2022. Elle regroupe actuellement une vingtaine de membres. A ce jour, l'activité principale est la chorale « *Mélodie en Berry* » créée il y a une quinzaine d'années.

Elle se réunit chaque mardi de 16h30 à 18h30 à la salle des associations, rue des Ecoles au Châtelet.

Notre répertoire est très large et varié : chants traditionnels du Berry, des provinces de France et du monde, chansons contemporaines, airs plus savants du répertoire classique, chants de Noël pour notre concert annuel fin décembre. Ce répertoire évolue et s'enrichit au fil du temps selon nos demandes et les propositions d'Olga Burova, notre cheffe de chœur, qui nous harmonise toutes ces musiques.

Nous envisageons la création d'autres activités comme la marche, créations florales, lecture, dictée, soirée à thème et poursuite de notre participation au Super-crack.

Amitié en Berry serait heureuse de vous accueillir à l'une ou plusieurs de ces activités.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par mail :

« amitie.enberry18@outlook.fr »



PETANQUE CASTELLOISE

Pétanque de loisirs, entraînements et organisation de concours.

M. SCHNURER au 02 48 56 21 42 - M. RENE au 02 48 61 66 22

MERLUSINE

L'association Merlusine organise chaque année différentes manifestations : Fête du Printemps le week-end de Pâques, Marché des Potiers le 3^{ème} dimanche de juin, journée portes ouvertes au mois de décembre :

<http://www.villagepotierdesarchers.com/>

RATAF Association Loi 1901

Alain AUPETITGENDRE, président du Rataf :

« Au moyen de la vidéo, des arts plastiques ou du spectacle vivant, notre collectif cherche à faire témoigner toutes celles et ceux que l'on entend peu et qui, pourtant, veulent construire un avenir viable, à rebrousse-poil de la désertification et de l'industrialisation de nos campagnes.

Ainsi Rataf propose ateliers, conférences, projections, spectacles, expositions sur ces thématiques.

Dans les années qui viennent, nous allons mettre l'accent sur les lieux de vie. Comment aménager des lieux avec peu de moyens, en utilisant les ressources locales et qui soient plus autonomes, plus accueillants, plus artistiques et plus écologiques ?

Ateliers de création et échanges d'expériences seront au rendez-vous. »



Pour aller plus loin : retrouvez-nous sur YouTube « Les vidéos du Lachat »

PASSION MUSIQUE

Cours, gala, concert de musique.

Mme LEFRERE 06 33 48 92 70

PASSION K DANSE

Cours de danse de salon synchronisés en formation.

M. ALEONARD 02 48 56 28 64

MBM

Ecole de musique associative qui a pour objectif de promouvoir l'apprentissage et la pratique musicale. 10 professeurs diplômés proposent des cours d'accordéon, batterie, percussions, guitare, vielle, piano, violon, technique de chant, clarinette, saxophone, trompette, flûte traversière. Mais aussi des cours collectifs d'éveil musical et initiation (dès 4 ans), formation musicale et pratique collective.

M. GUIBLIN 06 11 01 32 88

TENNIS CLUB CASTELLOIS

Club créé le 12 septembre 1985, affilié à la Fédération de Tennis.

Développer la pratique du tennis.

Loisirs en extérieurs sur 2 courts au stade de l'Abeille ou au gymnase le mardi soit de 17h à 20h et le jeudi de 16h30 à 19h30. Vente de tickets horaires chez le président.

M. AFFRET 06 76 1160 51 : <http://pcrulis.wix.com/tennisclubchatelet>



AMICALE DES PECHEURS

Animation pêche à la truite, protection des milieux aquatiques, travaux d'entretien des rives.

M. LAMBERT 06 08 69 43 50 : jean-pierre.lambert20@wanadoo.fr



BADMINTON CLUB LE CHATELET

Association sportive loi de 1901, nous vous proposons la pratique du badminton pour les jeunes à partir de 7 ans jusqu'aux vétérans. Nous proposons des créneaux correspondants aux niveaux de chacun.

M. CASSONNET 06 34 46 08 36



CLUB 3 CASTELLOIS

Jeux, gym, activités manuelles (couture, tricot...), marche, supercrack, voyages...

Mme NABOUDET 02 48 96 00 43

Mme CHAULIER 02 48 96 96 33

SOCIETE PHILARMONIQUE

Services officiels (8 mai, 11 novembre...), concerts, défilés bandas, pratique collective de la musique.



M. GAUTHIER 06 15 24 14 67

COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes a organisé 5 manifestations cette année.

Le 25 juin, le spectacle littéraire et musical « Nohant été 1846 » écrit par Michel VALLEZ a réuni 155 personnes.

Ce sont plus de 800 repas qui ont été servis au cours des 3 manifestations à savoir : la fête champêtre et la brocante (avec apéritif, concert de la société philarmo- nique du Châtelet, le concert du groupe Alcaline et le feu d'artifice, la fête du cidre et du boudin en collaboration avec l'association des éleveurs de Percherons et la soirée moules-frites karaoké, une nouveauté pour le Comité des Fêtes).

Nous avons clôturé nos animations par le marché de Noël qui a eu lieu le di- manche 18 décembre.

M. BOCCANFUSO 06 62 31 59 84 : comfeteschatelet@gmail.com



PELERINAGE DE PITIÉ

Des nostalgiques ont réinstauré le pèlerinage de Notre Dame de Pitié en 2018. Cette année, les marcheurs ont repris le chemin vers la petite chapelle.

Au retour, face à l'église de Puyferrand, les sonneurs Saint Amandois ont joué du cor, puis le prêtre a béni quelques toutous heureux d'être les vedettes du jour.

MUSEE DE LA POTERIE DES ARCHERS



Madame Estelle Sanchez responsable de l'accueil des visiteurs au musée de la poterie a organisé des ateliers pour les jeunes ainsi qu'un stage pour des adultes handicapés venant de Lyon.

Mme Marie Thivriet, artiste qui utilise le carton comme support pour élaborer ses projets (fauteuils, étagères, commodes...) a proposé une belle exposition.

AIRE DE JEUX



Ça y est, l'accès handicapé est terminé, les enfants avec un accompagnateur ainsi que les adultes peuvent profiter de la nouvelle aire de jeux. Aux activités enfants, nous avons ajouté deux appareils « adulte ». Vive le sport en famille !

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Mme Chantal Dulière, responsable de la bibliothèque municipale et les quatre bénévoles, Mesdames Lilyane Barbier, Françoise Affret, Françoise Krivarics et Christine Molari annoncent une très bonne progression au niveau de la fréquentation.

Avec la mise en réseau des bibliothèques au sein de la CDC, nous n'accueillons pas seulement des Castellois mais aussi des habitants de Loye sur Arnon, St Pierre les Bois, Marçais ...

Notre bibliothèque offre un très large choix de romans adultes, policiers, bandes dessinées adultes et pour les enfants un espace jeunesse très important complété par des mangas.

Saluons l'arrivée au sein de l'équipe de bénévoles de Mme Christine Molari qui vient de Paris.

La médiathèque départementale du cher qui alimente largement notre bibliothèque, avait choisi cette année le thème de la photographie pour son animation.

M. Jean-Marc Godès, photographe-plasticien, spécialisé dans la mise en scène du livre est venu découvrir les photos réalisées par les élèves de l'école primaire et a donné une conférence où nous avons découvert ses photos où le livre devient acteur à part entière.

L'ECOLE PRIMAIRE

Effectifs et répartitions des élèves :

Maternelle

- *Mme Floquet : 14 petite section et 7 moyenne section.*
- *Mme Chagnon, directrice : 7 grande section et 13 cours préparatoire.*

Elémentaire

- *Mme Bois-Bodin : 6 CE1 - 12 CE2 et 3 CM1. Elle accueille aussi 4 élèves de la classe Ulis en intégration au cours de la journée.*
- *M. Girard : 9 CM1 - 16 CM2 et 6 élèves de la classe Ulis.*
- *Mme Cheze : classe Ulis - 10 élèves.*

Au total : 97 élèves à l'école primaire, effectif stable.

Budget alloué par la Mairie

- *Fournitures scolaires: 50.00 € par enfant*
- *Transport : 1200.00 €*
- *Sorties/spectacles : 1200.00 €*



PASSAGE DE L'HIVER

Dispositions à prendre en cas de potentiel délestage sur le réseau électrique



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Dans le contexte de crise énergétique, la consommation d'électricité pourrait être supérieure à la production malgré les efforts collectifs de sobriété énergétique.

En dernier recours, une solution appelée « délestage » permet de réaliser des coupures temporaires, d'une durée de 2h, maïtrisées et localisées, par zone géographique, au moment des pics de consommation d'électricité le matin de 8h à 13h et le soir de 18h à 20h.

Ce dispositif est activé à la demande de RTE (gestionnaire du réseau de transport) et mis en place par Enedis (gestionnaire du réseau de distribution) directement sur le réseau électrique moyenne tension.

ÊTRE ALERTÉ SUR LE SITE WWW.MONECOWATT.FR

Rendez-vous sur le site www.monecowatt.fr pour vous inscrire à l'alerte « vigilance coupure » et participer aux actions de sobriété à travers des éco-gestes.

À RETENIR

Les potentielles coupures temporaires peuvent intervenir

- Entre 8h et 13h
- Entre 18h et 20h



EN PRATIQUE

JE N'AI PAS ACCÈS À INTERNET ?

Je peux appeler le 09 70 82 00 70 (serveur vocal)

MESURES DE PRECAUTIONS A PRENDRE

- Ne pas utiliser l'ascenseur
- Limiter l'ouverture de votre frigo et des fenêtres pendant la coupure
- Prudence lors de l'utilisation de bougies
- Ne pas recourir à des solutions d'alimentation électrique non sécurisées
- Ne pas manipuler le disjoncteur ni le compteur pendant la période de coupure

BON À SAVOIR

- Les techniciens d'Enedis ne sont pas impliqués dans le cadre des coupures temporaires liées au passage de l'hiver, elle seront réalisées à distance.
- Ces potentielles coupures temporaires ne sont pas effectuées via le compteur électrique.
- La réalimentation électrique s'effectuera automatiquement à distance sans aucune action de votre part.

En cas de travaux sur le réseau, téléchargez l'application Enedis à mes côtés ou contactez le Centre d'Appels Dépannage d'Enedis par téléphone 24h/24, 7j/7 : 09 726 750 + deux chiffres de votre département.

Enedis, qui sommes-nous ?

Enedis est une entreprise de service public, partenaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.